

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N° 435

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa prévoit une habilitation à légiférer par ordonnances pour déroger au code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile afin de prolonger le versement de l'allocation pour demandeur d'asile.

Cette disposition fait l'objet d'un amendement ayant pour objet de l'inscrire directement dans le texte du projet de loi, elle peut donc être supprimée.